

CANADA

Fumer un joint n'est plus illégal

Le Canada est devenu mercredi le premier pays du G20 à légaliser le cannabis récréatif, une réforme historique saluée par de longues files d'attente de consommateurs levés aux aurores pour être parmi les premiers servis.

Trois ans après son élection, le gouvernement libéral de Justin Trudeau réalise l'un de ses engagements de campagne les plus symboliques : le Canada est seulement le deuxième État de la planète à autoriser la marijuana récréative, après l'Uruguay en 2013.

Aux États-Unis, la consommation récréative de cannabis a également été légalisée dans huit États. Parallèlement, nombre de pays comme les Pays-Bas ou l'Espagne ont dépén-

lisé la marijuana ou légalisé le cannabis thérapeutique.

L'opposition conservatrice au Parlement d'Ottawa a multiplié les attaques ces derniers jours contre cette mesure qui, selon les adversaires de M. Trudeau mais aussi selon des médecins, a été précipitée et a occulté plusieurs dangers pour la santé et la sécurité publiques.

Le Premier ministre a répété que « la prohibition » du cannabis, en vigueur depuis 1923 au Canada, n'avait pas empêché que « les jeunes Canadiens » aient « le plus haut taux d'utilisation de marijuana dans le monde », et que tout cela n'avait profité qu'au « crime organisé ».

Selon le ministère de la Justice, éradiquer le marché noir prendra au moins quatre ans. ■